



## Communiqué de presse

Fribourg, le 18 avril 2011

### Réglementer le tabagisme dans les écoles fribourgeoises: écran de fumée ou concept global de prévention?

Les écoles fribourgeoises sont très bien notées sur le plan de la protection contre le tabagisme passif, mais peuvent mieux faire en ce qui concerne l'aménagement d'un périmètre sans fumée autour des bâtiments. Ce constat ressort d'une évaluation représentative conduite en 2010 par le Centre d'information pour la prévention du tabagisme de Fribourg sur les règlements en matière de tabagisme dans les écoles obligatoires du canton. Ce sondage visait d'une part à vérifier l'application de la nouvelle loi sur le tabagisme passif, et d'autre part à recenser les règlements en vigueur dans les écoles. Enfin, cette étude a permis de déterminer les besoins des écoles fribourgeoises dans le domaine de la prévention du tabagisme.

#### Protection contre la fumée passive : très bien!

S'agissant de la protection contre la fumée passive, les écoles fribourgeoises se voient délivrer la mention « très bien ». En effet, 97% des établissements scolaires sont sans fumée. Les responsables, ayant appliqué le mandat légal de manière exemplaire, reçoivent de notre part une note d'excellence !

#### Périmètre sans fumée autour des écoles: à améliorer!

Comme le révèle le sondage mené par le CIPRET, il est urgent d'agir au niveau de la réglementation concernant le périmètre scolaire (lieux de pause extérieurs, places de parc, etc.) : seules 39% des écoles fribourgeoises ont déclaré l'enceinte extérieure de leurs bâtiments comme étant une zone sans fumée. Si cet aspect est clairement réglementé dans 95,2% des établissements de cycle d'orientation, 25% seulement des écoles primaires disposent d'un règlement sur l'interdiction de la fumée sur tout le site de l'école.

#### Pourquoi la prévention du tabagisme est-elle nécessaire dans les écoles ?

La prévention auprès des élèves du cycle obligatoire est particulièrement efficace :

- Parce que 80% des personnes qui fument ont commencé cette pratique avant 18 ans. Passé ce cap, la probabilité de devenir fumeur devient relativement faible.
- Les poumons des élèves n'étant pas encore pleinement développés, la santé des jeunes fumeurs est plus exposée que celle des adultes (p. ex. dysfonctionnements respiratoires irréversibles).

#### Quels sont les avantages d'un périmètre scolaire sans fumée? Faits et chiffres

- 23% des écoliers fument leur première cigarette avant 11 ans (15,8% des écolières).
- Consommer du tabac précocement augmente le risque de devenir un fumeur(euse) régulier(ère).
- La plupart des jeunes commencent à fumer au sein du cercle d'amis ou à l'école.

Ces réalités soulignent la nécessité et l'urgence d'introduire la prévention du tabagisme déjà à l'école primaire. En cela, les écoles entièrement sans fumée

- représentent un modèle valorisant le comportement non-fumeur
- brisent l'association « école & fumée » et contribuent à normaliser l'abstinence des élèves au tabac.

Des études internationales approfondies confirment ce que pédagogues et spécialistes de la prévention constatent sur le terrain : criminaliser le tabagisme ou amener la société à interdire la cigarette pour les adolescents n'entraîne aucune diminution de la prévalence chez les fumeurs, pas plus qu'elle n'induit un changement de comportement. En revanche, les stratégies payantes sont celles qui allient prévention structurelle (règlements clairs, lieux sans fumée, etc.) et prévention comportementale (information, discussion sur le thème du tabac, renforcement des compétences d'action, etc.).

**Le CIPRET Fribourg soutient les écoles fribourgeoises dans la mise en œuvre de mesures concrètes de prévention du tabagisme.**

### Informations complémentaires



Centre d'information pour la prévention  
du tabagisme  
Route de Beaumont 2  
Case postale 75  
1709 Fribourg

Tél.: 026 425 54 10  
[info@cipretfribourg.ch](mailto:info@cipretfribourg.ch)  
[www.cipretfribourg.ch](http://www.cipretfribourg.ch)